

PV de la réunion du CG élargi du 3 Décembre 2013

Présents P. Achten, M. Culot, J. Ruyffelaert, P. Decraene, L. Mercier, JC. Debatty, A. Boutet, A. Geers

Excusés H. Broun, C. Lemoine, F. Remacle, P. Schmets, JC. Baccus

Cette réunion du CG élargi aux cellules Arbitrage, Formation et Jeunes fait suite à la précédente du 5 novembre et a 2 objectifs :

- Faire le point sur l'évolution des conclusions de la réunion précédente ;
- Préparer le contenu de l'intervention de la délégation du CA au CS de l'AIF de ce samedi 7 décembre.

1. Formation des jeunes à l'arbitrage

- En termes de contenu, la Cellule Arbitrage a tenu une réunion pour commencer la définition des éléments constitutifs des différents modules. Elle s'est aussi attachée à réfléchir aux forces vives nécessaires et à un éventuel renforcement de la Cellule.
- Sur base des informations récoltées, une dizaine de lieux répartis dans la Province seront nécessaires pour donner ces modules.
- Sur base des éléments connus, la somme nécessaire pour lancer le 1er module dès cette saison est évaluée.

2. Intervention en CS ce samedi

L'objectif est de savoir si l'argent disponible pour l'arbitrage venant du Cabinet Antoine peut servir pour des initiatives provinciales. Outre la formation des jeunes à l'arbitrage, 3 autres axes de développement de l'arbitrage en Province de Liège ont été identifiés et budgétés :

1. augmentation du nombre d'arbitres adultes en organisant une 2e session de formation annuelle ;
2. création d'une formation continuée pour les arbitres actuels sur base de 3 demi-journées par saison ;
3. augmentation sensible du suivi des arbitres tant en termes de parrainage que de visionnement.

Tous les coûts budgétés comprennent l'indemnisation des formateurs, visionneurs et autres, les déplacements et les frais de promotion des différentes organisations.

Le tout sera introduit par le constat que nous avons fait en début de saison, les réflexions au sein du CA et du CG et les informations reçues du CP Basket (détaillées en réunion).

La volonté unanime est que ce programme de développement ne coûte rien aux clubs.

La délégation insistera sur l'abandon de notre autonomie provinciale pour solliciter l'AIF et un budget extérieur pour rendre possibles ces axes de développement essentiels pour l'avenir de notre arbitrage provincial.

P. Achten
Président, rapporteur